
HONORAIRES 2023 APPLICABLES AUX VENTES

Types de bien Honoraires

Maison / Appartement5 % TTC du prixTerrains8 % TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%

HONORAIRES 2023 APPLICABLES AU LOCATION

Types de location Honoraires

Location saisonnières 25% TTC du loyer Location residence secondaire meublées 25% TTC du loyer

HABILITATION ET GARANTIE

Carte de transaction professionnelle n° CPI 06052022000000108 délivrée par la Chambre de Commerce et d'industrie de Paris conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaine opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garantie Financière de 300 000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de Beazley Solutions international Limited - 1, rue Saint Georges, 75009 PARIS

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

